

FICHE TECHNIQUE IGNIFUGEANT TN12 / CTN 120

DESCRIPTION

TN12 / CTN 120 est un produit ignifuge servant à retarder l'inflammation, à limiter la post-combustion et à retarder la chute de propriétés mécaniques des tissus d'origine naturelle tels que coton, toile de jute, velours, damassé, mousseline, etc.

EMPLOI

TN12 / CTN 120 se présente sous forme liquide (sans COV ni formaldéhyde), inodore et incolore.

Il est prêt à l'emploi. Il peut être coloré (colorant poudre ou acrylique liquide) pour obtenir un effet esthétique ou une traçabilité. Le matériau ignifugé, une fois sec, peut être teinté mais uniquement avec des produits non-déclassants.

Prévient la propagation des flammes et de l'incendie et réduit le développement de la fumée. Doit être utilisé dans des locaux secs et fermés en intérieur.

AVANTAGES

TN12 / CTN 120 est non-toxique, inodore et sans danger lors de son emploi dans le respect des règles de sécurité élémentaires.

RÉSULTATS DE RÉACTION AU FEU

M1 selon la norme NF P 92-512. PV du FCBA n° CM-17-P-064 (support coton)

M1 selon la norme NF P 92-512. PV du FCBA n° CM-17-P-065 (support lin)

STOCKAGE

Le stockage doit être réalisé dans l'emballage d'origine non entamé. Stocker à des températures entre +5°C et +30°C : 24 mois à partir de la date de production.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Densité : env. 1,2 g/cm³ à 20°C

Teneur en corps solides (masse) : N/A

pH : env. 4,3

INFORMATION SUR LES SYSTÈMES

TN12 / CTN 120 est une solution aqueuse ignifuge qui améliore le classement de réaction au feu des supports sur lesquels il est appliqué en retardant l'inflammation et en inhibant la propagation des flammes et de la combustion. Il permet d'obtenir jusqu'à un classement M1 suivant le support et le mode d'application (nous consulter).

MISE EN ŒUVRE ET PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, exempt de poussière, huile, cire, graisse, salissure, résine, etc. **TN12 / CTN 120** s'applique de 3 façons sur support sec, poreux, recto/verso :

- Par pulvérisation « à refus » avec buse à jet plat.
- Par trempage (immersion totale dans le produit ignifuge).
- Par foulardage (taux d'empport suivant autres traitements et résultats souhaités).

Il est conseillé de laisser sécher entre 12 et 72 heures suivant la température et l'hygrométrie, de manière naturelle ou accélérée. Un léger rétrécissement de la fibre peut survenir.

CONDITIONS D'APPLICATION / LIMITES

Température du support

Au minimum +5°C, au maximum +30°C

Rendements indicatifs

La consommation TN12 / CTN 120 varie suivant la nature, la composition, la masse du support et le classement au feu visé. De manière générale, le taux d'empport TN12 / CTN 120 doit être de l'ordre de 30% minimum de la masse du support à traiter.

• Ex : pour ignifuger un tissu de 200 g en coton, il faudra 60 g de **TN12 / CTN 120**. La masse du tissu humide avant séchage doit être de 260 g.

Nettoyage du matériel

Avec de l'eau chaude, immédiatement après la fin des travaux.

Autres remarques

Les tissus devant recevoir un traitement doivent faire l'objet de tests avant application. Un éventuel virement de teinte ou d'aspect peut se produire en fonction des colorants et finitions utilisés. De même, une modification de toucher peut intervenir sur certains tissus. Veiller à ce que le tissu à ignifuger n'ait pas reçu de traitement préalable (anti-tâches ou déperlant par exemple). Il faut tester au préalable la compatibilité avec **TN12 / CTN 120** sur une petite surface.

TN12 / CTN 120 ne présente pas de permanence aux lavages ni aux intempéries.

TRANSPORT ET UTILISATION : CE PRODUIT NE RENTRE PAS DANS LA CLASSIFICATION DES PRODUITS DANGEREUX POUR SON TRANSPORT ET SON UTILISATION.

TRÈS IMPORTANT

La présente attestation est remise à l'applicateur du produit, lequel s'engage formellement à respecter strictement les conditions d'application et de traitement dictées par le fabricant de l'ignifugeant TN12 / CTN 120.

Un traitement d'ignifugation nécessite le respect de 2 conditions essentielles pour que les articles ou matériaux qu'il protège bénéficient des résultats attendus :

- Le produit utilisé doit être adapté au support qu'il doit protéger : les produits de traitement peuvent être différents selon la nature du matériau sur lequel ils s'appliquent.
- L'applicateur doit respecter strictement les conditions d'application mentionnées dans la fiche technique ci-dessus.

Le non respect de l'une ou l'autre de ces conditions ne peut en aucun cas permettre de garantir l'efficacité d'un produit de traitement d'ignifugation, ni l'atteinte du niveau du classement M1 espéré.

Les informations contenues dans la présente notice sont fondées sur les résultats d'essais réalisés et de l'expérience acquise à ce jour. Elles serviront d'indication à notre clientèle et ne pourront en aucun cas engager notre responsabilité, en raison des différents facteurs qui échappent à notre contrôle (stockage, mise en œuvre, etc.). Nous vous engageons à prendre contact avec nos services pour tout complément d'informations et vérifier que l'édition de la fiche en votre possession est toujours en vigueur.

COMODO

10 Chemin Lou Tribail - 33610 CESTAS

Tél. 05 56 78 78 10

Mail : info@comodo.fr • www.normequip.com

SIRET : 418 220 976 000 58 • SAS AU CAPITAL DE 300000 EUROS



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

INSTITUT TECHNOLOGIQUE

FCBA

Laboratoire d'essais feu

10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

JO du 10 février 2007

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5 DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002

Page

N° **CM - 17 - P - 064**

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du lundi 17 juillet 2017

Marque commerciale : **HYDROFLAM® TN 12**

Description sommaire:

Type **Tissé**

Composition **100% Coton**

Masse surfacique **140g/m²**

Coloris **Blanc**

Type d'ignifugation **Hydroflam® TN12 par aspersion - 30% masse du support**

Nature de l'essai : **Essai au brûleur électrique**
Vieillessement accéléré en enceinte climatique

Classement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : **Non limitée a priori**

Usage : **Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,...** Conditions d'entretien : **Non lavable à l'eau et non nettoyable**

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : **FE 17-0226-1381 /**
FE 17-0226-1382

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

Champs-sur-Marne, le **mardi 3 octobre 2017**

Technicienne d'essais
du Laboratoire Feu

Clotilde ETIEMVRE



Siège social
10 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél + 33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

INSTITUT TECHNOLOGIQUE
FCBA

Laboratoire d'essais feu

10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
JO du 10 février 2007

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002

Page:

N° **CM - 17 - P - 065**

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du lundi 17 juillet 2017

Marque commerciale : **HYDROFLAM® TN 12**

Description sommaire:

Type Tissé

Composition 100% Lin

Masse surfacique 140g/m²

Coloris Blanc

Type d'ignifugation Hydroflam® TN12 par aspersion - 30% masse du support

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Vieillessement accéléré en enceinte climatique

Classement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : Non limitée a priori

Usage : Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux, ... Conditions d'entretien : Non lavable à l'eau et non nettoyable

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : FE 17-0226-1385 /
FE 17-0226-1386

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

Champs-sur-Marne, le mardi 3 octobre 2017

Technicienne d'essais
du Laboratoire Feu

Clotilde ETIEMVRE

Siège social
10 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA GEE : FR 14 775 680 903

institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement

